



La « VILLA MEDICIS » d'AVIGNON
CHRS de Stabilisation

BILAN d'ACTIVITÉ 2008

Action soutenue et financée par :
DDASS de Vaucluse

La « Villa Médicis » : un CHRS de Stabilisation

A- LE CADRE

1- Le statut CHRS

CHRS de stabilisation depuis avril 2007 (CROSSMS le 6 avril 2007 et autorisation préfectorale du 15 mai 2007 – Arrêté N°SI2007-05-15-0180-DDASS), la Villa Médicis a été installée le 1^{er} décembre 2003 et ouverte au public le 8 décembre de la même année, à proximité du centre historique de la ville d'Avignon. Le projet initial s'intitulait « projet d'ouverture d'un lieu d'accueil inconditionnel ». Porté depuis 2002 par l'association CASA, elle-même fondée par des personnes sans abri (septembre 2001), ce projet consiste à proposer aux personnes vivant à la rue une offre alternative d'hébergement à durée indéterminée, à haut seuil de tolérance, conçue autour d'un séjour souple et individualisé. Néanmoins l'aspect communautaire de la vie à la Villa Médicis contribue aussi à une certaine accroche et une certaine stabilisation sur le lieu d'hébergement. A noter la prise en compte des addictions, des animaux, et un type de fonctionnement permettant une réappropriation de certains aspects, certaines formes d'organisation collective.

2- L'association CASA

Le CHRS « Villa Médicis » dispose de 20 places d'accueil, réparties en sept chambres doubles et six chambres simples (pour les personnes accompagnées d'animaux). L'association CASA, gestionnaire du CHRS, a reçu une habilitation pour 24 places, lesquelles seront effective quand un lieu pérenne sera trouvé.

L'association veille au respect du projet initial et notamment au maintien de règles, procédures et dynamique interne permettant l'accueil inconditionnel des personnes les plus fragilisées, répondant ainsi aux besoins repérés dans le schéma départemental.

En ce sens, l'objet de l'association CASA est de « susciter des moyens afin de permettre aux personnes en danger physique ou moral de se situer au-dessus du seuil de pauvreté. Ceci en parant à des lacunes, absences ou mésusages des dispositifs sociaux existants ou par des moyens classiques d'insertion».

B- L'ACCUEIL

3- L'accueil Inconditionnel

L'accueil inconditionnel, (ou encore accueil bas seuil ou encore à haut seuil de tolérance) va dans le sens d'une plus grande accessibilité à l'égard des publics les plus marginalisés. Cette formule d'accueil dite 'accueil inconditionnel' se veut souple, à géométrie variable, dont les contours peuvent être modifiés pour une meilleure adaptation à des situations complexes et parfois urgentes. Les spécificités de l'accueil propre à la Villa Médicis restent : l'acceptation des

personnes impliquée dans un processus de régularisation, l'accueil couple, l'accueil des hommes seuls, l'accueil des femmes seules, éventuellement enceintes (pas plus de six mois), la prise en compte des animaux de compagnie, la prise en compte des conduites addictives (tabac, alcool, drogues, médicaments...).

Autant de caractéristiques qui élargissent le champ des possibles. Enfin, les allers et retours, les renouvellements de séjour, les séjours au long cours ne sont pas appréhendés comme un risque négatif de sédentarisation, mais comme le signe d'une relation qui s'instaure et se construit. Nous abordons cette relation comme un suivi, un accompagnement plus qu'une prise en charge, des relations qui s'établissent sur le registre de « *la prise en compte* »², un soutien fiable qui s'inscrit dans la durée malgré, ou avec, les crises récurrentes propre au parcours de ces personnes.

Système au sein duquel certains évolueront pour tenter diverses expérimentations, avec plus ou moins de succès, alternant avec des périodes de régression. Régressions qui conduiront certains à revenir régulièrement vers ce lieu d'accueil inconditionnel. Évolutions qui entraîneront d'autres dans des projets de vie durables.

4- La Stabilisation

L'accueil à la Villa Médicis répond plus que jamais aux orientations du PARSA (plan d'action renforcé en direction des personnes sans abri), décisions renforcées par l'article 4 de la loi sur le droit au logement opposable (loi n° 2007-290 du 5 mars 2007) : « *Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation* » et la circulaire du 19 mars 2007 (DGAS/1A/LCE/2007/90) qui donne les instructions aux préfets pour la mise en œuvre d'un principe de continuité dans la prise en charge des personnes sans abri.

L'hébergement de stabilisation devant constituer une étape dans le parcours des personnes prises en charge, il doit offrir un environnement propre permettant de se poser à travers un « séjour de rupture » et de retrouver son intimité : calme, espaces verts, **mais sans coupure radicale avec l'environnement d'origine et le droit commun**. Cette étape doit être amenée comme une rupture consentie et non comme un « éloignement » imposé à la personne.

Désormais la totalité des places disponibles à la Villa Médicis sont prévues pour des formules d'accueil à durée « indéterminée », dites de stabilisation. Accueil qui peut se faire en « immédiat », l'attribution effective des 20 places incombant à un groupe de partenaires, lesquels sont les plus impliqués auprès des publics visés : AIDES, AVAPT, Médiation de Rue et les services du SAO/115. Ce qui

² Pourquoi le travail social ? définitions, figures, clinique ; Saül KARSZ Dunod 2004 P263

permet d'une part de s'assurer d'orientations pertinentes relativement à la situation des personnes concernées, d'autre part de veiller à respecter l'un des principes de l'accueil inconditionnel, qui est de ne pas procéder aux entretiens préalables à l'admission.

5- Les publics

Pour une grande part contactés par notre équipe de médiation de rue, les publics visés se trouvent à l'extrême des processus d'exclusion. Le public accueilli est composé d'une majorité d'hommes, de quelques femmes et de couples (15 hommes, de 1 à 5 femmes, 1 ou 2 couples), parfois accompagnés de leurs animaux de compagnie. Les 'jeunes majeurs' et moins de 25 ans sont présents ainsi que les publics vieillissants; ces deux catégories ont représenté la moitié de l'effectif pour cette année 2008.

C- L'ORGANISATION

6- L'équipe

L'effectif en 2008: 5,8 Équivalents Temps Plein

Villa Médicis

CHRS de Stabilisation (20+4 places)

Financement DDASS 100%

- 5,8 ETP -

DRAMAIS renaud: 0,80 ETP – Direction + Astreinte
HOME-IHRY Laetitia: 0,75 ETP – Coordination + Astreinte
CASTILLO Gilbert: 1 ETP – Animateur + Astreinte
ANDRIEU Yves: 1 ETP - Animateur
HILLAIRE Philippe: 1 ETP – Educateur Spécialisé
RICHAUD Olivier: 0,5 ETP – Aide Soignant
DIDIER Aline: 0,5 ETP - Animatrice
MATHIEU Janine: 0,25 ETP – Fil Rouge

Pôle accompagnement Santé/Social

HILLAIRE Philippe (Educ. Spé.)

DIDIER Aline (Animatrice)

HOME-IHRY Laetitia (Coordinatrice)

RICHAUD Olivier (Aide Soignant)

Pôle accompagnement de PROJETS

CASTILLO gilbert (Animateur)

HOME-IHRY Laetitia (Coordinatrice)

MATHIEU Janine (Artiste)

Pôle accompagnement Vie Collective

ANDRIEU Yves (Animateur)

DIDIER Aline (Animatrice)

7- Mouvements d'équipe

Hélène GOIRAN, éducatrice spécialisée, quitte le poste de coordination le 30 avril 2008. Ce poste restera vacant jusqu'au mois de juin. Reprise du poste par Laetitia HOME-IHRY le 9 juin 2008.

Départ de Katy CAUVIN le 31 mai 2008. Au sein de l'équipe de la Villa Médicis depuis mars 2005.

Départ de Chantal SAUVAIRE en juillet 2008. Au sein de l'équipe de la Villa Médicis depuis août 2004.

Embauche de Philippe HILLAIRE, éducateur spécialisé, le 7 juillet 2008. Dans un premier temps à 75%, embauché à plein temps le mois suivant.

Embauche de Aline DIDIER, animatrice, le 13 octobre 2008.

Depuis octobre également, Gilbert CASTILLO, travailleur pair sur le CHRS, partage les astreintes avec le directeur. A partir du mois de novembre, les astreintes seront réparties entre Renaud DRAMAIS, Laetitia HOME-IHRY et Gilbert CASTILLO.

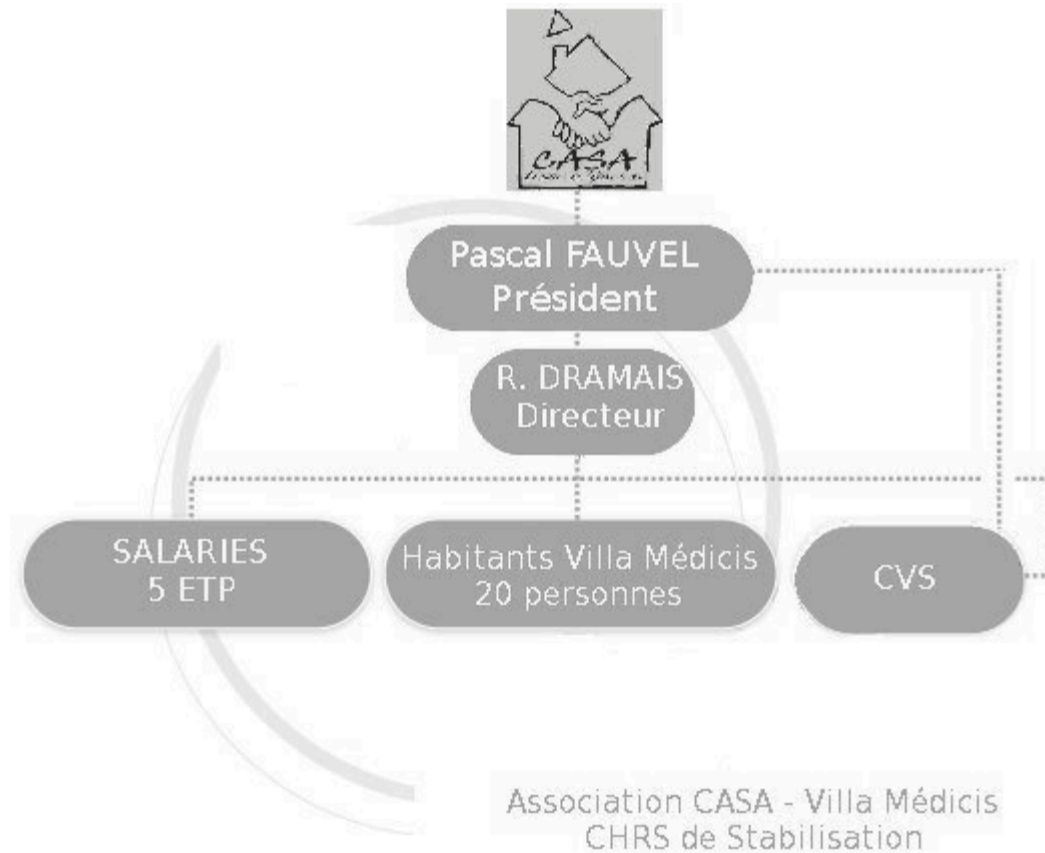
Des mouvements de salariés importants, et progressivement une équipe qui se forme à nouveau et se consolide jusqu'à aujourd'hui.

Il faut tout d'abord savoir que l'équipe en place sur le CHRS travaille dans une sorte de flux tendu, chaque membre travaillant seul, sans doublure et sans filet au milieu des vingt personnes hébergées, le maintien en tension du flux devenant précisément une affaire collective.

Cette organisation qui suppose un mode original de mobilisation du personnel (intérêt de la prise en compte des 'usagers', formation continue, souplesse des conditions de travail, rémunération attractive), comporte néanmoins des aléas, des événements qui exigent des ajustements nécessaires en terme de remplacements et parfois de jonglage avec les plannings.

L'association note un 'turn over' du personnel sur la Villa Médicis et la Médiation de Rue, plutôt récurrent au fil des années, en particulier cette année 2008. Ce fait, de notre point de vue, n'est pas nécessairement un indicateur de dysfonctionnement ni ne traduit un climat social défavorable, mais est le signe finalement d'un certain dynamisme, une mobilité professionnelle de certains salariés soucieux de faire évoluer leur carrière.

Fin 2008, l'organigramme du CHRS Villa Médicis se présentait ainsi :



C- LES HABITANTS EUX-MÊMES

- L'autogestion

Depuis l'ouverture de la Villa Médicis s'expérimente de manière ininterrompue un système de soutien communautaire qui vise à favoriser le développement de l'entraide mutuelle et de l'initiative individuelle, ouvrant ainsi la porte à la reconnaissance de l'apport spécifique que les usagers eux-mêmes peuvent amener dans la configuration de l'aide et des services dont ils ont besoin.

L'ouverture 24h/24h de la structure n'est pas due à une augmentation de l'effectif des salariés, mais un fait souhaité et assumé par les habitants du lieu. En effet depuis l'été 2006 un mode auto organisationnel a vu le jour, impliquant certains des habitants habilités à tenir des permanences en journée (voir document joint 'Règles de Fonctionnement de la Permanence à la Villa Médicis'). Cette co-organisation et cette co-responsabilité vis-à-vis du lieu place l'équipe des salariés en dialogue permanent avec les habitants, y compris le directeur, notamment lors des Réunions de Maison hebdomadaires, instance de régulation et de rééquilibrage permanent de cette organisation. Pendant cette année 2008 nous n'avons eu à déplorer que quelques jours de fermeture entre 11 heures et

16 heures, signe d'une déficience passagère du groupe à assumer son auto organisation. Cela arrive généralement lorsque un important turn-over de l'effectif se produit sur la structure, obligeant à un nécessaire temps de latence dans la transmission des valeurs et des fonctionnements des anciens vers les nouveaux arrivants.

En 2008 nous avons également connu un important mouvement d'équipe, en particulier pendant la période estivale, ce qui a sans doute également contribué à déséquilibrer momentanément le système.

- La maraude sandwiches

La « Maraude Sandwiches » est une initiative lancée par les habitants de la Villa Médicis depuis le mois de mars 2007.

Sur la base d'une auto organisation de l'action, en lien avec l'équipe des Médiateurs de Rue, les habitants de la Villa, pour qui la situation de vivre et survivre à la rue est parfois encore récente, ont décidés de se mobiliser chaque dimanche, rare étant les services proposés aux personnes sans-abri ce jour là.

Apporter une aide matérielle, un soutien moral, des encouragements à rejoindre les structures d'accueil, tels sont les différents registres sur lesquels les personnes inscrites sur la base du volontariat vont s'adresser à leurs pairs restés dans la rue.

Action à la fois distincte et complémentaire du travail d'approche et d'accroche réalisé par l'équipe de Médiation de Rue. Cette action a trouvé son financement dans le cadre du Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins (PRAPS – Programme 19).

En 2008, la maraude sandwiches a eu lieu tous les dimanches de janvier à juin. Le mobilisation s'est quelque peu essouffée pendant la période estivale, mais néanmoins un projet s'est reconstruit en fin d'année et a même trouvé son financement auprès de la fondation Abbé Pierre.

- Le CVS (Conseil de la Vie Sociale)

(Extrait d'un texte écrit par Gilbert CASTILLO, animateur à la Villa, représentant de l'équipe des salariés au sein du CVS)

« Il est important qu'on se fasse un peu tous une idée de ce que peut être un CVS parce qu'on peut tous à un moment ou un autre être concernés.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les imperfections d'organisation. On essaie de démarrer quelque chose ce n'est pas encore bien calé.

– **Les chantiers du CVS**

Il y a des idées qui ressortent.

Rel-lecture du règlement, organisation d'un temps de parole entre habitants, question de la participation des salariés à la réunion de maison.

En s'ouvrant l'esprit il y a sûrement d'autres choses à trouver. On a fait un groupe de travail pour un peu s'entraîner à réfléchir.

En tout cas il y a des sujets qui peuvent rentrer dans la réalité assez vite.

Dans un autre ordre de choses nous venons de recevoir des invitations à participer au rencontres européennes d'EAPN. Cela commence par des rencontres régionales. Pour l'instant l'idée serait que ces rencontres régionales soient organisées à Avignon et par la Villa. La Villa est invitée à fournir des représentants-participants à cette manifestation. C'est une idée d'associer le CVS qui est en train de naître à cette manifestation. Le CVS peut être invité à être partie prenante de choses de par son rôle.

Quelques sujets qui reflètent des questions qu'on m'a soulevées.

– **La représentativité.**

Dans les grandes collectivités elle est assurée en général par des organisations intermédiaires comme les partis politiques. Ces organisations établissent et proposent des programmes et présentent des candidats. Les citoyens choisissent des élus en se disant que grâce aux programmes on sait à peu près ce que les élus vont faire. Cela marche plus ou moins bien. Dans le cadre de la Villa on est dans un contexte différent. Qu'est-ce que être représentatif dans le cadre de la Villa?

– **Les représentants et leur rôle.**

Il y a des textes qui décrivent la forme des CVS mais ils ne disent rien du 'dedans' des représentants. Les représentants sont là pour exprimer des choses. Ils ont une place à occuper avec ce qu'ils sont, avec leur différence. On ne peut pas calibrer ça par avance. En fait il y a plusieurs façon d'être représentant. On peut les présenter et en discuter. Tout ce qu'on peut faire depuis la direction de la Villa ou depuis l'équipe salariée ou l'association, c'est contribuer à chercher un fonctionnement qui ne soit pas trop mauvais, on ne peut pas être représentant à la place des représentants. D'autre part les CVS sont une réalité récente, on n'a pas de réponses définitives à toutes les questions. On essaiera de préciser ce que l'on sait de ce rôle de représentant.

– **Le contexte institutionnel de la Villa.**

La Villa a un projet d'établissement et existe grâce à ses agréments. Quand on a fait la Villa on a essayé de faire un projet viable pour tous les types de partenaires concernés, ce n'est pas simple. On fait ce qu'on veut dans ce qu'on peut. Le CVS sera aussi confronté à ce contexte.

Si vous avez des questions que vous vous posez, posez les elles seront prises en compte.

2008, année difficile pour un CVS. Il n'est pas possible de stabiliser un groupe qui fonctionne vraiment. Cela a posé des questions quant à la place d'un CVS à la villa, ce qu'il pourrait faire, comment il pourrait se constituer et fonctionner. Après diverses tentatives, on finira par alléger pour faire un groupe de parole et de proposition un peu informel qui permette de recommencer à produire, avant de se reconstruire comme un CVS, ce qui mène à 2009.

A propos des rencontres européennes des personnes situation de pauvreté d'EAPN (www.eapn.org et <http://www.eapn.eu/content/view/600/34/lang,fr>) :

Utilité de participer à la manifestation.

La participation : faire revenir les personnes vers le débat public. C'est un regard sur soi et sur le monde. Même pour les personnes de la villa qui ne participent pas directement, cela installe une réalité.

La reconnaissance : les personnes sont attendues comme un interlocuteur indispensable sans lequel les rencontres n'ont aucun sens. Les personnes sont aussi reconnues comme groupe social 'positif'.

La connaissance : C'est l'occasion de rencontrer des personnes provenant d'autres villes et de croiser des informations. Il est amusant de penser que l'Europe paraisse lointaine à la plupart et que les habitants de la villa disposent d'un canal quasi direct pour communiquer avec un niveau d'organisation assez élevé.

L'exotisme : C'est une occasion de sortir de la routine.

Le processus est intéressant.

Nous sommes allés à Lyon pour les rencontres régionales. Un habitant a été élu délégué remplaçant pour la région, mais n'a pas donné suite dans les rencontres nationales.

Suite aux participations de la villa à ces rencontres, les rencontres régionales 2009 auront lieu à Avignon.

- Représentation des usagers: « MARCHER DROIT AVEC NOS TRAVERS » (Écrit de Laurent FIRMIN, participant au Forum de Nice « Le travail Social sert-il encore à quelque chose? »)

L'initiative de l'intervention de l'association CASA en date du 11 et 12 décembre 2008 à Nice est dû au fait que CASA fait partie de la FNARS. De ce fait notre présence était tout à fait logique et sollicitée par le sens de notre appartenance à la FNARS.

Notre présence à ACROPOLIS à Nice était de promouvoir notre structure et celle de « Main dans la Main » par le fait de notre singularité et autonomie qui correspond à deux cadres différents.

Notre but était d'une part de faire connaître l'association et de faire comprendre notre mode de fonctionnement ainsi que les particularités de notre cadre de vie. Ceci étant un lieu basé sur le fonctionnement d'autogestion des résidents en partenariat avec l'équipe de salariés ce qui permet une complémentarité et de confiance de part et d'autre.

Cette initiative a été créée par le biais des résidents du lieu par leur motivation et leur mobilisation autant pour l'organisation et le fait d'être présent.

Lors de cette intervention nous nous sommes associés à une autre association qui se nomme « La Main dans la Main » qui nous a permis d'être plus présent et représentatif de nos actions.

Les deux associations étaient complémentaires et présentes sur le stand de la 'FNARS PACA DOM TOM et Corse' avec un diaporama d'images de nos actions et une exposition de photographies, et ainsi que de la documentation mise à disposition du public.

L'installation, l'organisation et la logistique s'est faite en partenariat avec la FNARS.

D- STATISTIQUES

Pour la période du 01/01/08 au 31/12/08

Nombre théorique de journées 7 320
 Nombre réel de journées 7 036
 Taux d'occupation 96,12 %

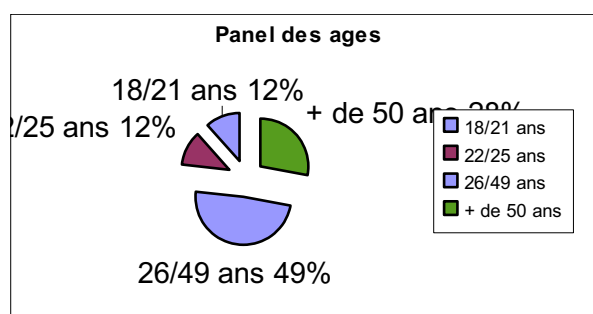
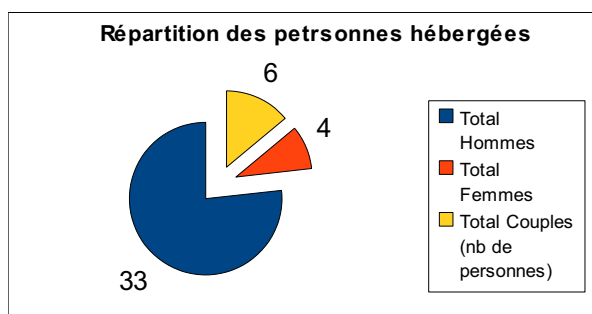
Nombre de personnes prises en charge 43 (33 hommes, 4 femmes, 3 couples)

Villa Médicis – CHRS de Stabilisation 2008

Total Hommes	33
Total Femmes	4
Total Couples (nb de personnes)	6
Total Enfants	0
Femmes Enceintes	0
18/21 ans	5
Nb Jours 18/21	324
22/25 ans	5
Nb Jours 22/25	370
Total Chiens	15
Total Nb J Chiens	2192

La durée des séjours en 2008 varie de 20 jours à plus de 366 jours d'accueil. 21 personnes ont séjourné plus de 6 mois, dont 9 au delà d'une année. Parmi les 22 personnes qui n'auraient fait « que passer » en 2008, 8 sont en cours de séjours à la Villa Médicis; c'est à dire un réel 'turn over' d'environ 14 personnes pour 2008.

Total Résidents	43	personnes
Moyenne d'age	38	ans
Total jours au 1er jour d'accueil	12173	jours d'accueil
TOTAL JOURNEES 2008	7023	jours d'accueil
Taux d'occupation 2008	96,21%	

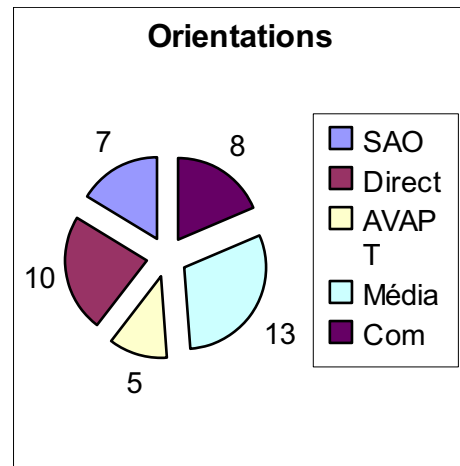


Les 'jeunes majeurs' et moins de 25 ans sont présents ainsi que les publics vieillissants; ces deux catégories ont représenté la moitié de l'effectif pour cette année 2008.

a. Orientation

ORIENTATION	
SAO	7
Direct	10
AVAPT	5
Médiation	13
Commission	8
	43

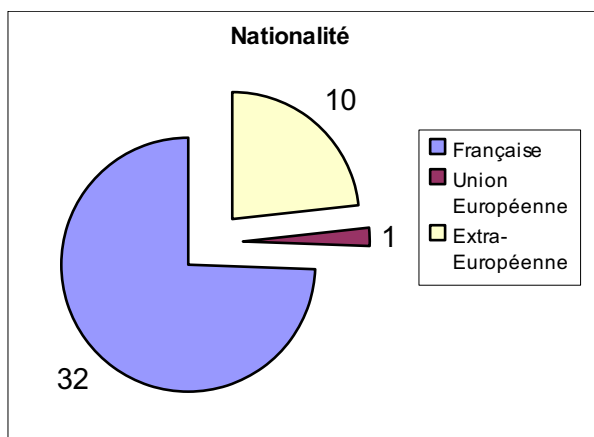
Les orientations sont relativement bien réparties, sachant que la commission (AIDES, AVAPT, SAO/115 et Médiation) joue pleinement son rôle, et que l'accueil en direct reste néanmoins possible, dans le sens d'une véritable accessibilité du lieu.



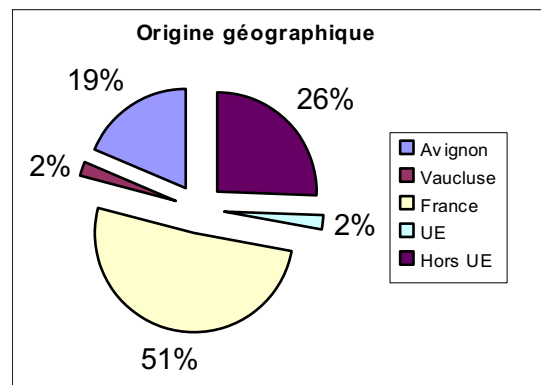
Le public accueilli est composé d'une majorité d'hommes, de quelques femmes et de couples (15 hommes, de 1 à 5 femmes, 1 ou 2 couples), parfois accompagnés de leurs animaux de compagnie.

b. Nationalité et origine géographique

Nationalité	
Française	32
Union Européenne	1
Extra-Européenne	10
	43



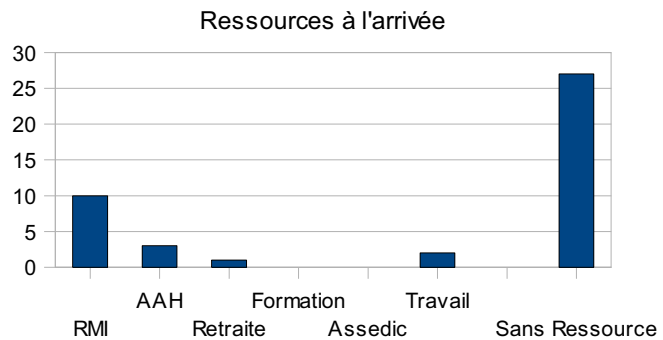
Origine géographique	
Avignon	8
Vaucluse	1
France	22
UE	1
Hors UE	11
	43



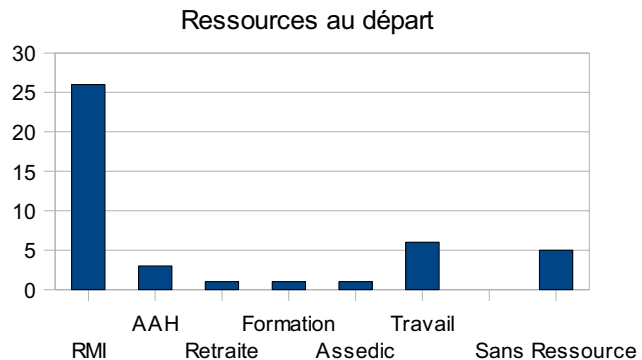
L'origine géographique indique la provenance ou le lieu de résidence habituel des personnes accueillies (en % dans le graphique). La nationalité renvoie au statut civil de chacun des hébergés (en nb de personnes).

c. Ressources

Ressources arrivée	
RMI	10
AAH	3
Retraite	1
Formation	0
Assedic	0
Travail	2
Sans Ressource	27



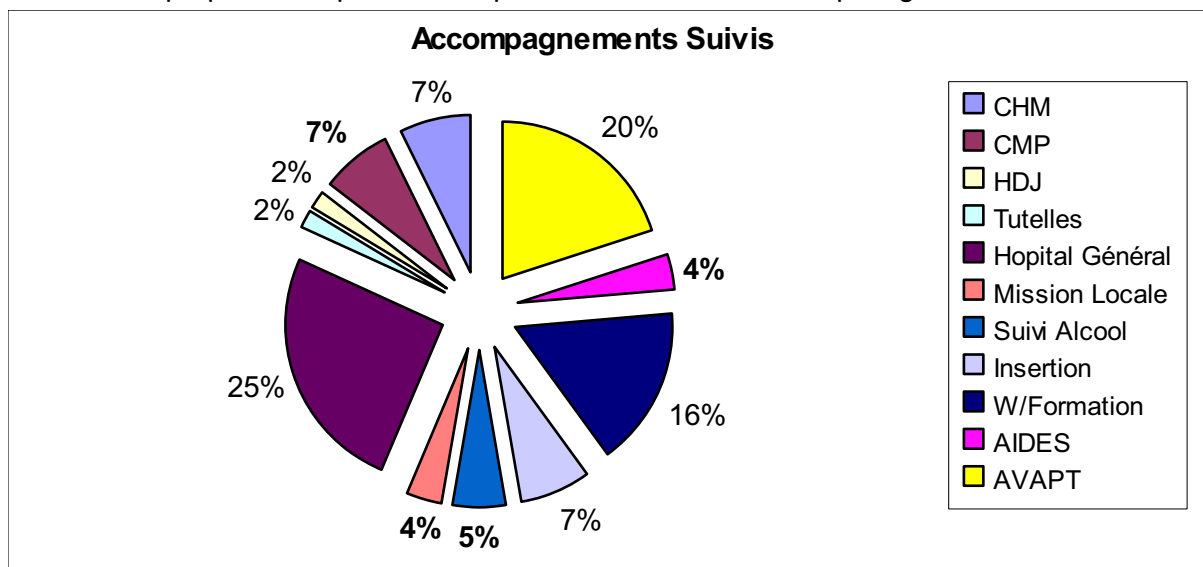
Ressources départ	
RMI	26
AAH	3
Retraite	1
Formation	1
Assedic	1
Travail	6
Sans Ressource	5



La participation financière des hébergés est en forte hausse cette année 2008, égale à 11 282,50 Euros, contre 7093 Euros en 2007. Cela s'explique par le fait que davantage de personnes ont obtenu un emploi en cours de séjour (20% des revenus sont alors demandés) et les personnes arrivées sans ressources ne le restent pas trop longtemps (participation de 2 Euros par jour demandé aux personnes relevant des minima sociaux).

d. Accompagnement et suivi

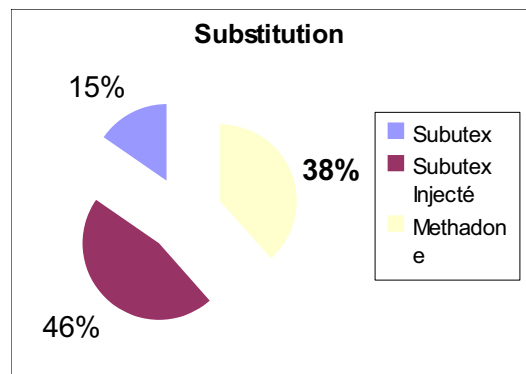
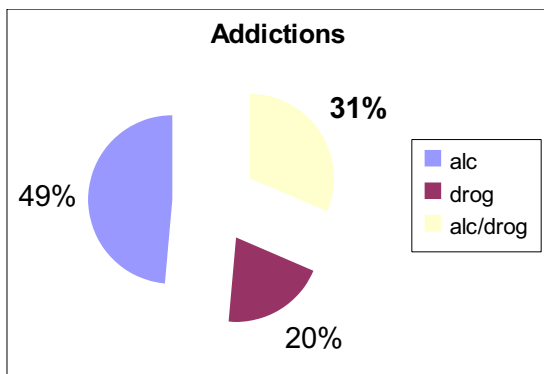
A noter une proportion importante de personnes relevant de l'hopital général.



Suivi	
CHM	4
CMP	4
HDJ	1
Tutelles	1
Hopital Général	14
Mission Locale	2
Suivi Alcool	3
Insertion	4
W/Formation	9
AIDES	2
AVAPT	11
PSYCHO	7
ALPHA	1
Régularisation	8
Accès Logement	5
Justice	9
	85

Comme en 2007, les soins somatiques et problématiques addictologiques constituent une part importante du travail de suivi que nous menons, ce qui confirme nos choix en matière de personnels (aide soignant et éducateur spécialisé dans le domaine des addictions), et nous engage un peu plus vis à vis de certains partenaires (Pass de l'hôpital général, Maison Médicale, Avapt, Anpaa, mais aussi de MSV, des CMP et de l'hôpital de Montfavet). Des partenariats que nous consolidons par le biais de conventions et d'un travail de réflexion au niveau du GRSSAA.

e. Addictions et substitution



Substitution	
Subutex	2
Subutex Injecté	6
Methadone	5
Addiction	
alc	17
drog	7
alc/drog	11

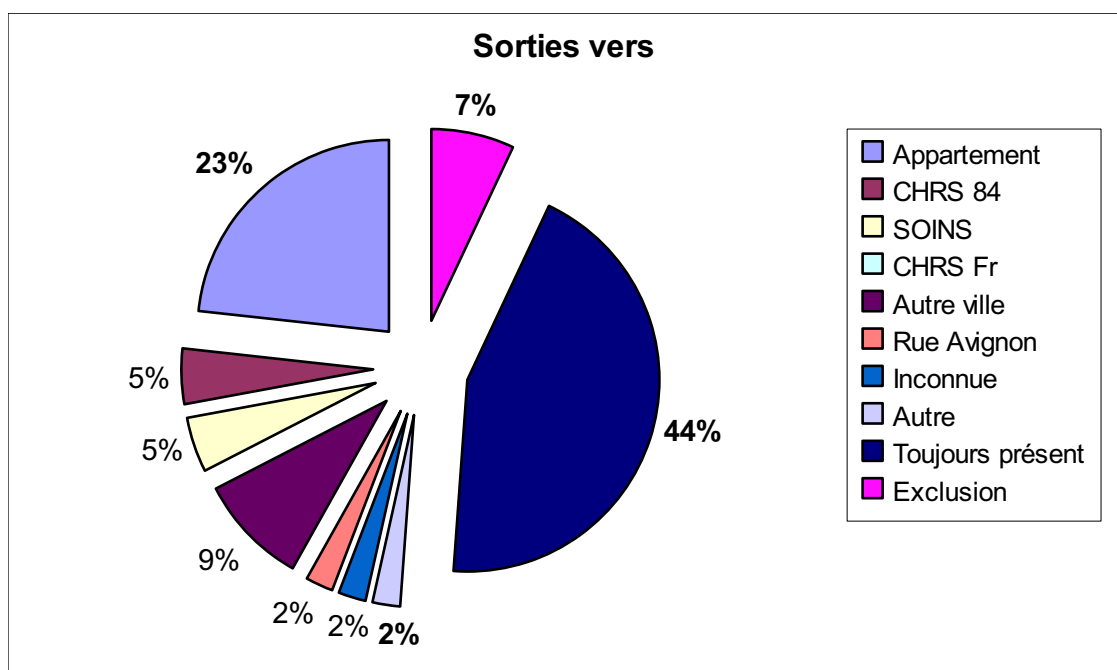
35 personnes sur 43 ont rencontré des problèmes d'addiction, 13 d'entre elles sont substituées (et suivies pour la plupart), quelques unes accompagnées pour des problèmes d'alcool. La consommation possible sur le lieu facilite les échanges et le travail d'orientation vers les professionnels et les structures spécialisées. C'est également un facteur de réduction des risques liés aux pratiques addictives.

f. Orientations et départs de la Villa Médicis

Comme en 2007, une proportion significative de personnes qui accèdent au logement, sachant que dans certains cas la réponse n'est pas adaptée, ce qui suppose une forme d'accompagnement 'dans' le logement, que nous assumons parfois tant bien que mal faute de trouver des relais.

Peu d'exclusion prononcées cette année, un retour à la rue précédant une mort prématurée, et une personne décédant sur la structure.

Orientation/départ	
Appartement	10
CHRS 84	2
SOINS	2
CHRS Fr	0
Autre ville	4
Rue Avignon	1
Inconnue	1
Autre	1
Toujours présent	19
Exclusion	3
	43



E- L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement à la Villa Médicis recouvre plusieurs aspects avec comme objectif de prendre en compte la personne accueillie dans sa globalité. Il s'adresse tant aux personnes dans leur singularité en adaptant l'accompagnement suivant les besoins, attentes, demandes et désir, qu'au groupe dans son collectif. De ce fait, nous pouvons distinguer deux grands axes de travail : l'accompagnement personnalisé et l'accompagnement à la vie collective.

« Le travail accompli à la Villa Médicis est envisagé comme une action de première ligne en contact direct avec les personnes sans abri (comme les autres structures d'accueil) mais surtout (à la différence et complémentarité aux autres structures) en contact et à destination des personnes les plus marginalisées, voire les plus rejetées d'autres structures d'accueil du fait de leurs comportements (agressivités, conduites addictives, personnes accompagnées de chiens...). Cette mission assignée par l'association CASA à la Villa Médicis, correspond en fait aux origines historiques de notre association, puisque celle-ci est née de la volonté de sans abri souhaitant créer et offrir des réponses différentes, des dispositifs spécifiques correspondant à des besoins non pris en compte. »³

« Le travail éducatif s'articule autour de différents axes, qui vont soutenir le projet individuel :

- *Administratif : mise à jour des droits (CMU, RMI), papier d'identité, situation financière, problème judiciaire (mise en place de TIG etc...).*
- *Santé : prendre conscience de son corps, être capable d'exprimer une souffrance physique ou psychique, prendre conscience d'une ou de plusieurs addictions...*
- *Le quotidien : observation face à l'autonomie (auto gestion, entretien du lieu de vie, hygiène, déplacements, prise en charge d'un traitement (substitution, VIH, VHC etc...).*
- *Vie communautaire et socialisation : présence sur le lieu de vie, capacité à établir des contacts avec les autres, participer aux activités proposées à la Villa Médicis, ouverture sur la Cité (concert, théâtre, cinéma etc...). Reprise de contact avec les familles. Projet professionnel et vie associative ou s'inscrire dans des actions*

³ Olivier RICHAUD, aide-soignant.

bénévoles. Travail et autres formes d'action permettent un statut social, et une revalorisation.

- *Projet de départ : recherche de logement adapté au profil de la personne. Appartement autonome (social ou privé), foyer d'insertion, post cure, résidence d'accueil... »⁴*

En amont de cet accompagnement, l'accueil à la Villa Médicis est un moment majeur : « *Accueil et installation des nouveaux arrivants : accueillir le nouvel arrivant, l'amener dans le bureau, et, s'il a envie d'en parler, connaître son parcours ; être à l'écoute de sa souffrance physique et morale ; si il a faim, le restaurer, puis, lui montrer sa chambre, et l'aider à s'installer et enfin, le rassurer, lui dire qu'il est chez lui.* »⁵

1. L'accompagnement personnalisé : prendre en compte la personne pour adapter une offre de services

« L'offre d'accompagnement ou le travail sur l'émergence d'une demande : la personne accueillie détermine ses objectifs, les critères dans lesquels elle veut ou peut rentrer et non la structure. Nous accueillons, donc, sans condition, des personnes qui déposent ce qu'elles veulent bien dire de leur histoire. La confiance est affaire de temps et ne peut être décrétée. Prendre la personne en compte lorsqu'elle arrive en lui permettant « de poser les valises », ensuite une proposition de participer à la vie de la Villa Médicis, par la cuisine, l'entretien, la vaisselle et le ménage, pris en charge par les résidants. »⁶

« Il ne s'agit pas ici de désirer un projet à la place de ces personnes, mais de faire en sorte que les liens avec le monde social se réarticulent peu à peu. Le soin, l'étayage de la collectivité, les activités créatrices, le « raccomodage » des liens familiaux, tout ceci contribuera au fait que le résident investira autre chose que son rapport à la maladie ou autres problématique mentale ainsi qu' l'équipe éducative. Réadapter, c'est avant tout recréer des liens. »⁷

⁴ Philippe HILAIRE, éducateur spécialisé.

⁵ Yves ANDRIEU, animateur.

⁶ Olivier RICHAUD, aide-soignant.

⁷ Aline DIDIER, animatrice.

L'accompagnement à la Villa Médicis vu de la fonction d'éducateur spécialisé

« Le travail éducatif se caractérise par la constitution de l'ensemble des démarches réalisées, qui sont finalement des actes posés et qui vont favoriser un changement dans la réalité quotidienne des personnes accueillies.

La prise en charge éducative dans le cadre du CHRS Villa Médicis vise à permettre aux personnes de retrouver un rythme de vie régulier, de restaurer une hygiène corporelle et alimentaire. Elle a également pour but de permettre aux résidants de comprendre et respecter des règles institutionnelles en corrélation avec celles édictées par la société, de respecter les autres et de se respecter, de s'impliquer dans les différentes responsabilités, les activités culturelles et les loisirs. Il s'agit de favoriser et soutenir l'inscription sociale des personnes accueillies notamment par le biais d'accompagnement individualisé.

L'objectif principal étant de permettre aux hébergés de se reconstruire afin de retrouver une autonomie. Ce retour vers l'autonomie va passer par différentes étapes en fonctions des difficultés observées.

Chaque résidant va élaborer, avec l'aide du coordonnateur de projet un contrat individuel de séjour qui va l'accompagner tout au long de son parcours au CHRS. Nous l'élaborons ensemble et il est une représentation du temps à venir. Il est composé d'objectifs et de moyens. L'évolution et les difficultés de la personne sont évaluées et discutés en entretien individuel avec celle-ci puis posées par écrit dans le cadre des avenants au contrat. Ce projet, dans la relation est l'élément principal eut égard à la problématique des personnes désocialisées qui s'inscrivent dans cette démarche, dans ce processus de socialisation.

Dans ma pratique éducative, je constate bien souvent que l'établissement d'une relation d'aide repose au début sur une réponse à des purs besoins matériels. Derrière ce « paravent » qui peut prendre la forme d'une demande d'aide dans des démarches administratives ou encore relative à la santé, semble toutefois se situer une autre demande : celle de la rencontre de l'autre (le travailleur social) mais aussi l'individu avec qui ces personnes choisissent de faire un bout de chemin

Pour cela la relation est l'outil le plus utile qui soit face à tout usager. Mais cette relation n'est pas acquise d'emblée, elle se construit au fil d'un apprivoisement. La qualité de la relation établie entre éducateur et hébergé est la base du travail éducatif. Sans confiance mutuelle, l'accompagnement ne peut se mettre en place.

La relation, visant à ce que le sujet soit acteur de sa démarche, en partenariat avec l'éducateur, il chemine, procédant à l'analyse de sa situation et prenant des décisions, effectuant des choix. »⁸

Le travail en partenariat et en réseau : connaître son territoire pour orienter et rendre efficient un accompagnement au plus proche de la personne accueillie

Accompagner globalement la personne accueillie à la Villa Médicis ne veut pas dire répondre en interne à toutes demandes exprimées par la personne. C'est avant tout pouvoir insérer la personne dans un dispositif de droit commun et donc connaître celui-ci pour faciliter les orientations. Au delà d'une connaissance spécifiques des missions de chaque structure, c'est pouvoir réaliser des rencontres autour d'une projet d'une personne accueillie. Ces rencontres sont proposées à la personne accueillies pour permettre une efficience de son accompagnement. Elles peuvent regrouper des acteurs du secteur social (référents RMI, organisme de tutelle...), des acteurs du secteur sanitaire (CMP, hôpitaux, médecins...) mais également des acteurs autres que l'on peut désigner sous le terme d'environnement.

Par environnement j'entends désigner des proches, la famille ou toute autre personne qui se révèlent à un moment acteur dans la vie de la personne accueillie.

Accompagnement personnalisé au domaine spécifique de la santé

Cet accompagnement peut être réalisé par chaque salarié mais est plus spécifiquement coordonné par l'aide-soignant. L'accompagnement autour de toutes les questions liées au domaine spécifique de la santé a comme objectif principal de permettre à chaque personne accueillie de recouvrir ses besoins en terme de soin. Cet objectif se décline autour de différentes actions :

- *« Assurer une réelle continuité des soins ;*
- *Favoriser l'accès aux droits et aux soins des personnes ;*
- *Travail sur l'émergence d'une demande de soin ;*
- *Orientation vers les partenaires ;*
- *Entretien éducatif concernant la réflexion et la définition du projet de soin ;*
- *Contact et coordination téléphonique avec les partenaires ;*
- *Accompagnement dans les démarches liées au projet de soin (rencontre avec les partenaires, visite à l'Hospital) ;*
- *Accompagnement physique des personnes accueillies dans ces démarches de soin. »⁹*

⁸ Philippe HILAIRE, éducateur spécialisé.

⁹, ² et ³ Olivier RICHAUD, aide-soignant.

La spécificité de la présence de travailleurs pairs sur le CHRS : personnes ayant connus des problématiques liées au monde de l'exclusion et qui ont pris assez de recul sur leur vécu de cette situation pour pouvoir tirer de cette expérience une compétence spécifique. De ce fait, un animateur accompagne les personnes dépendantes alcooliques plus spécifiquement dans une écoute bienveillante. « *Abstinent moi-même depuis 12 ans, j'écoute et comprends tous les habitants souffrant de problèmes d'alcool. A ceux qui veulent quitter cette addiction, je leur explique qu'il existe des moyens : médicaux et groupes de paroles.* »¹⁰

Accompagnement personnalisé à la culture : favoriser les potentialités de la personne accueillie

« *Le projet original de l'association CASA intègre dans ses fondements l'accès pour les personnes les plus démunies à une pratique artistique. Différents ateliers rythment la vie de l'Espèce d'Espace, lieu à médiation culturelle de l'association, ouvert sur la cité et le citoyen « lambda », avec la présence notable du Groupe d'Entraide Mutuelle « Mine de Rien ». Les pratiques collectives, Artistiques, Culturelles, Citoyennes, qui se déroulent n'ont d'autres buts que de favoriser un retour sur soi, une restauration du plaisir d'être, en projection vers un ailleurs.* »¹¹

2. L'accompagnement collectif : un groupe porteur de projet à développer

L'accompagnement collectif à une dynamique du quotidien

La spécificité de la Villa Médicis est les principes d'auto gestion, d'auto organisation. L'accompagnement à cette dynamique demande donc à chaque salarié de pouvoir mettre en place un accompagnement collectif qui permette de tendre vers ces principes. L'organisation se passe tous les jeudis, en amont de la réunion de maison à travers un planning où chaque personne accueillie va prendre en charge un investissement sur trois temps dans la semaine : préparer les repas, entretenir, les locaux... Le rôle du salarié accompagnant quotidiennement cette dynamique est de pouvoir faire respecter le cadre prescrit dans une visée de ne pas se substituer à l'engagement de chaque personne accueillie. Chaque personne accueillie prend

¹⁰ Yves ANDRIEU, animateur.

¹¹ Olivier RICHAUD, aide-soignant.

ses responsabilités et connaît à travers les règles de fonctionnement les sanctions possibles si celui-ci ne respecte pas ses engagements.

« Animer signifie « donner une âme, donner la vie ». A mon sens à la villa, l'animation pourrait se traduire par « dynamique du quotidien ». Rythmer le temps, l'organiser pour qu'il devienne du temps à vivre. L'animation, en ce sens, correspond à maintenir le désir : désir de vivre de façon globale, mais aussi de partager, de participer. Prétexte au dépassement de soi, vecteur d'utilité sociale, support de convivialité, l'animation contribue ainsi à l'intégration du résident de la villa et aussi dans le tissu social du lieu où elle est implantée. Dans cette optique les notions de temps et d'espace prennent sens pour chacun.

Consciente du rôle clé à jouer pour la cohésion du groupe, j'essaie de donner l'impulsion qui entraîne, stimule et encourage pour que se découvrent, se développent les potentialités des uns et des autres par l'apprentissage de la vie au quotidien. »¹²

Vie communautaire et prise en charge du groupe

« Le fait que la Villa Médicis propose un hébergement en collectivité et une vie communautaire, le travail éducatif ne se limite pas à l'individu mais s'étend à une prise en charge de groupe. L'observation du groupe est capital car elle est un indicateur du bien être ou non des individus qui le composent.

Le groupe est un lieu de socialisation : se confronter, c'est prendre conscience de l'autre. Le groupe a un effet miroir, l'individu se confronte à l'image qu'il renvoie aux autres. Lieu d'échange et de rencontre où l'on réapprend à communiquer ou l'on se sent exister et utile.

En ce sens l'éducateur a un rôle de médiateur dans le groupe, il va créer un espace de parole et de communication afin que l'échange soit possible entre les hébergés. Il va intervenir dans la gestion des conflits.

*L'éducateur intervient au sein du groupe dans le but de faciliter l'élucidation et la compréhension des processus et phénomènes qui s'y développent, et ce afin de générer un **changement** qui aura des effets sur le groupe en tant que tel, mais aussi sur les individus de ce groupe. La "dynamique d'un groupe" peut donc faciliter des **changements** dans les comportements et/ou les attitudes d'une personne ou d'un groupe allant vers un processus de conformité et de socialisation.*

¹² Aline DIDIER, animatrice.

En suivant les règles communes à la vie de groupe, les résidants découvrent une cohésion et l'équilibre entre la loi sociale et la liberté individuelle. « Le groupe est thérapeutique en lui-même ». L'espace communautaire est un outil d'échange, mais chaque projet reste individualisé.

La participation aux tâches quotidiennes de la Villa Médicis permet de reprendre ou prendre contact avec les horaires, les repas équilibrés, l'hygiène personnel et la propreté des lieux ; la vie collective avec ses obligations est le reflet du changement de vie à mettre en place afin de vivre en société. L'éducateur accompagne le groupe dans ce quotidien, il instaure une dynamique visant à réapprendre à respecter des règles. La preuve de ses progrès est inscrite dans ses comportements et son acceptation des règles de la communauté. »¹³

La communication : un outil de régulation dans la vie du collectif

- ***La réunion de maison***

Dans une visée d'auto régulation du groupe, chaque jeudi, se déroule la réunion de maison. C'est le seul où toutes les personnes accueillies doivent être obligatoirement présentes. Cette instance a plusieurs objectifs : permettre de faire passer les informations en aller-retour entre toutes les personnes présentes sur le lieu (personnes accueillies et équipe de salariés) ; réguler les différents problèmes qui ont pu se passer au cours de la semaine écoulée, tant sur le versant collectif et individuel ; donner un temps de parole à travers un tour de table, à chaque personne accueillie pour permettre de poser une parole qui ne pourrait pas forcément être énoncée dans un cadre informel. Cette instance peut également amener à échanger autour du fonctionnement du lieu et à adapter un fonctionnement à un groupe qui évoluent.

« Les réunions de maison permettent d'échanger sur la vie collective et se poseront en véritable dynamique de groupe dans la plus équitable démocratie ; un moment privilégié où chacun pourra s'ouvrir de ses joies et de ses peines avec des retours critiques qui seront là pour favoriser les remises en question, résoudre les difficultés. »¹⁴

¹³ Philippe HILAIRE, éducateur spécialisé.

¹⁴ Philippe HILAIRE, éducateur spécialisé.

- **Mise en place des ateliers groupes de parole.**

« Le besoin de partager en groupe ses expériences et interrogations fait émerger la demande de groupe de parole. L'animation de ces groupes requiert savoir-faire et savoir être. Ce groupe s'est constitué à la demande des femmes. La demande première était de pouvoir parler de leurs problématiques de vie quotidienne au sein de la Villa Médicis, la cohabitation avec les autres et ce fameux « vivre ensemble » n'a pas tardé à faire héberger des questionnements et interrogations. Là, à mon sens, le groupe de parole peut jouer un rôle de médiateur, de facilitateur de vie commune, et collective avec des actions concrètes et réalisables à tenir pour le groupe et les acteurs qui le nourrissent.

Les ateliers de groupe parole sont ouverts à tous, dans le respect de chacun, sans distinction d'âge, de couleur de peau, de situation sociale, ou de religion.

Chaque atelier de parole se crée par le regroupement de personnes qui souhaitent y participer, chacun est libre de rejoindre le groupe existant, d'en créer un ou de le quitter sans rendre de compte à personne.

Le groupe de parole permet alors de lever les obstacles à la communication qui nuisent au quotidien, pour approfondir la compréhension d'une situation, pour préparer de meilleures décisions.

En dehors d'une organisation, et dans le but de favoriser l'équilibre des personnes : chacun peut y participer, celui qui se sent mal et qui a besoin de parler, celui qui n'a pas de problème particulier mais qui a envie d'aider les autres, celui qui se sent bien et qui a envie de le communiquer. Les groupe de paroles ne sont pas faits pour remplacer les professionnels de la psychologie, mais pour justement repérer et orienter vers des professionnels si les souffrances psychiques ou psychologique sont trop grandes. »¹⁵

- **Le conseil de la vie sociale : une instance en construction**

« Le conseil de la vie sociale est une instance de réflexion ou un comité représentatif des personnes accueillies à la Villa Médicis. »¹⁶ Il s'est réuni régulièrement au cours de cette année. Différents chantiers ont été envisagés et débutés: réflexion autour des règles de fonctionnement, « l'évolution des demandes »¹⁷, les loisirs et les vacances. Cette instance a également beaucoup œuvré pour rendre clair les enjeux d'un conseil de la vie sociale au sein même de la Villa Médicis.

¹⁵ Aline DIDIER, animatrice.

¹⁶ Olivier RICHAUD, aide-soignant.

¹⁷

L'accompagnement à une vie citoyenne : une ouverture à l'Autre

- ***Les activités de sport et de loisirs***

« Sur des séjours plus ou moins long, il est indispensable d'ouvrir des " espaces " permettant un véritable cheminement à l'intérieur et vers l'extérieur du centre. Des activités se construisent autour d'objectifs bien ciblés. Organisées sur des temps qui nécessite la présence d'un salarié, les activités sont animées par les éducateurs en fonction de leurs compétences et passions personnelles (musique théâtre, art, sport...) s'ajoutent ponctuellement des activités dont les thèmes dépendent des aptitudes personnelles révélées par des résidents. J'ai ainsi, à la demande des résidents, développé un atelier de sport. Celui-ci fonctionne de façon informelle, c'est-à-dire à la demande des résidents en fonction de mon planning (je vais tout de même influencer le groupe). Au-delà de l'effort physique, le sport est un instrument de connaissance de soi ; il est aussi un instrument de connaissance de l'autre, car il requiert le décentrement indispensable pour mieux comprendre et contrôler la situation, le partenaire et le concurrent. Un tel décentrement est riche de potentialités dans de nombreuses autres situations, tels que la prise de décision dans la difficulté, ou l'amélioration de la communication entre les personnes.

Des activités de loisirs, organisées en concertation avec les résidents, sont développées pendant les week-ends et périodes de vacances. Elles permettent aux personnes de retrouver du plaisir dans le quotidien et de susciter des projets de vie. »¹⁸

- ***Les Ripailles***

Tous les premiers mardis du mois, Les Ripailles sont élaborées et mises en œuvres par les personnes accueillies à la Villa Médicis. Chacun de ces moments festifs a une thématique. C'est une table ouverte vers la Cité où sont conviés les citoyens d'Avignon et également le lieu de rencontres et d'échanges réguliers avec les membres de l'association CASA et les résidents de la Villa Médicis. Les personnes accueillies à la Villa Médicis invitent !

« Cette année 2008, les Ripailles ont eu pour thèmes :

¹⁸ Philippe HILAIRE, éducateur spécialisé.

- *Février 2008 - 'Méta - Ripailles'* : un repas de crêpes dans une ambiance musicale et carnavalesque (mardi gras), suivi d'une présentation en images et en mots de notre participation à la session des Protocoles Méta à Aix-en-Provence en janvier 2008 (exploration des rapports entre expérimentations artistiques, expérimentations sociales et politiques).
- *Mars 2008 - Ciné-Concert «Les Aventures du Prince Ahmed»* (Lotte Reiniger (1926), film de silhouettes et d'ombres chinoises) par le Collectif Inouï Productions : Apéritif et Concert à l'Espèce d'Espace, Repas à la Villa Médicis.
- *Avril 2008 - Départ de Sofia*, salariée de l'association : Couscous et musique dansante à la Villa Médicis.
- *Juillet 2008 - « CASA Plage »* : Repas dans la cour de la Villa Médicis suivi de la projection des photos de vacances d'Anne-Marie, Shérif, Jack et Karim au Grau du Roi, sur le mur des Algécos. Intra-Villa, pas d'invitation publique. »¹⁹

Nous n'avons pas fait de Ripailles proprement dites ni en mai et juin, ni après juillet : en août, Marie-Charlotte était là, en septembre il y a eu le Forum, puis nous étions en préparation des fêtes de fin d'année...

¹⁹ Janine MATTHIEU, artiste *Fil Rouge*.



La « VILLA MEDICIS » d'AVIGNON
CHRS de Stabilisation

BILAN FINANCIER 2008

Action soutenue et financée par :
DDASS de Vaucluse

CHRS VILLA MEDICIS

Résultat net : + 9 897€ (11 566€ - 1 669€)

Dont reprise de déficit 2006 : 9 984€

Perte réelle sur 2008: - 88€

Compte administratif 2008 CHRS VILLA MEDICIS

Charges (EUROS)	Réel	Prévu	Écart
Groupe 1	44 654	31 256	-13 398
Groupe 2	25 2528	256400	+ 3 872
Groupe 3	58 584	54862	3 722
Total	355 766	34 2518	13 248

Compte administratif 2008 CHRS VILLA MEDICIS

Produits (Euros)	Réel	Prévu	Écart
Groupe 1	343 756	310 016	33 740
Groupe 2	11 321	32 093	- 20 772
Groupe 3	601	409	192
Total	355 678	342 518	13 160